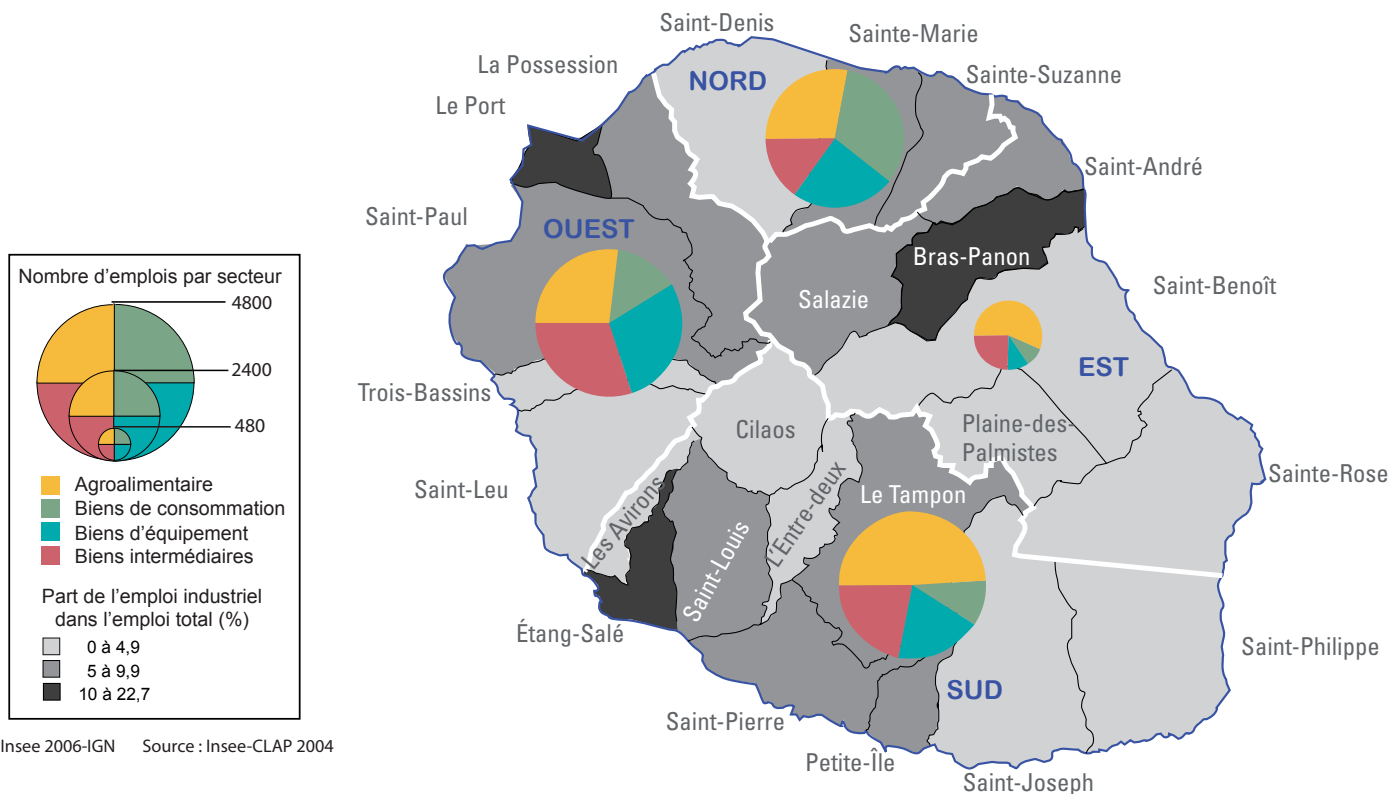


# La géographie du tissu industriel

## INDUSTRIE

Emploi salarié par zone d'emploi et par grand secteur d'activité

Part de l'emploi industriel par commune



© Insee 2006-IGN Source : Insee-CLAP 2004

## Les salariés de l'industrie<sup>(1)</sup> répartis par microrégion

Microrégion	Nombre d'établissements (y compris 0 salarié)	Effectifs salariés	Indice de concentration	Part de l'emploi industriel dans l'emploi total	Part de l'emploi industriel dans l'emploi marchand <sup>(2)</sup>
<b>Nord</b>	858	3 878	28,6%	5,5%	11,5%
<b>Est</b>	355	1 195	46,2%	6,6%	16,4%
<b>Sud</b>	948	4 305	26,4%	8,1%	16,6%
<b>Ouest</b>	887	4 441	19,8%	9,7%	16,2%

Source : Insee, CLAP 2004

<sup>(1)</sup> Il s'agit ici de l'industrie, hors tabac et énergie.

<sup>(2)</sup> Emploi marchand : Agriculture, Industrie, Commerce, Services marchands.

# la place de l'industrie

## dans l'économie régionale

### Est :

#### des emplois industriels peu nombreux

La microrégion Est compte 1 200 salariés industriels, soit 3,5 fois moins que les autres microrégions. Ce petit nombre s'explique par la conjugaison de trois phénomènes. La zone est petite en termes de population : seulement 15% des Réunionnais y résident. De plus, le taux d'emploi (nombre total d'emploi rapporté à la population en âge de travailler) est plus faible que la moyenne du département. Enfin, la part de l'emploi industriel dans l'emploi total ne s'élève qu'à 6,6%. Bras-Panon déroge à cette moyenne. Les emplois industriels de cette commune représentent un cinquième de l'emploi total.

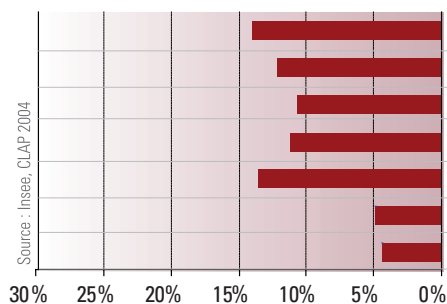
L'industrie de cette zone est très concentrée. Les dix plus grands établissements emploient 46% des salariés. L'Est est une région à dominante rurale spécialisée dans l'industrie agroalimentaire (industrie sucrière, fabrication alimentaire diverse, industrie de la viande et

boulangerie-charcuterie) ainsi que dans les industries du bois, et celles du papier et du plastique. Plus des deux tiers des salariés industriels sont employés dans ces secteurs.

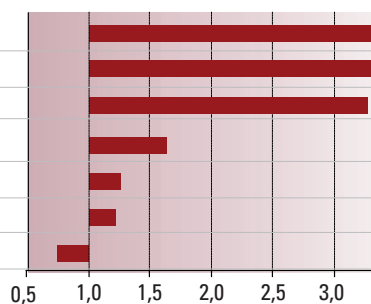
L'emploi des femmes dans l'industrie n'est pas négligeable (28%) grâce notamment au fort taux d'emploi féminin dans les secteurs des boulangeries-pâtisseries et de la fabrication d'alimentation industrielle. Les emplois sont moins qualifiés que dans les autres microrégions. Seulement 4% des salariés sont des cadres et plus de 67% sont des ouvriers.

L'Est qui compte tout juste 300 industries en 2005, soit moins de 13% de l'ensemble des industries à La Réunion, présente le plus fort taux de création (18%). Les entreprises y survivent moins bien que dans les autres microrégions. Le parc d'entreprises industrielles se renouvelle donc plus vite qu'ailleurs. De plus, l'Est a vu plus de départs d'établissements vers d'autres zones que d'arrivées sur la période 2001-2004.

Poids dans l'industrie de l'Est



Indice de spécificité de l'Est



Le secteur de l'industrie sucrière représente 14% des effectifs industriels de l'Est. Ce poids est 3,5 fois supérieur à ce qu'il est dans l'ensemble de La Réunion.

### Nord :

#### une industrie moins présente mais plus qualifiée qu'ailleurs

Le Nord, avec Saint-Denis en tête est la microrégion qui s'oriente le moins vers l'industrie. L'emploi industriel représente 11,5% de l'emploi marchand ; et compte tenu du poids des services administrés seulement 5,5% de l'emploi total.

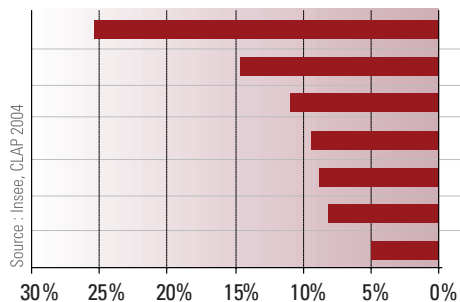
L'industrie de cette microrégion est caractérisée par deux pôles : les activités industrielles de haute technologie, comme la téléphonie, l'informatique, la signalétique et le secteur médical ; ainsi que le secteur de l'imprimerie, presse et édition. Ces activités surreprésentées rassemblent près de 40% des emplois industriels de la zone. Le secteur

des boissons, avec en tête les *Brasseries de Bourbon* est également fortement présent dans le Nord.

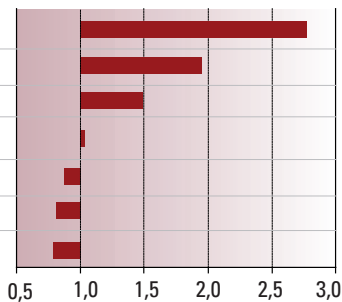
Ces activités porteuses emploient beaucoup de salariés qualifiés : 52% seulement de leurs salariés sont des ouvriers contre 63% à La Réunion, et les cadres, professions intermédiaires et employés sont tous mieux représentés qu'ailleurs. Ce type d'activité favorise plus le travail des femmes ; elles constituent près de 30% des salariés, alors que le taux d'emploi féminin est de 23,5% pour La Réunion.

Avec un taux de création d'entreprises industrielles inférieur à 13%, le Nord est nettement en dessous des autres microrégions. La part des établissements industriels survivants au bout de cinq ans y est également plus faible. Le solde moyen des transferts d'établissements, négatif sur la période 1993-1996 est devenu positif sur 2001-2004.

Poids dans l'industrie du Nord



Indice de spécificité du Nord



Le secteur de l'imprimerie, presse, édition représente 25% des effectifs industriels du Nord. Ce poids est 2,7 fois supérieur à ce qu'il est dans l'ensemble de La Réunion.

## Ouest :

### concentration des industries autour du port

Avec plus de 4 400 salariés industriels, l'Ouest se situe à la première place en termes d'emploi. Son industrie est peu concentrée : les dix établissements les plus importants (en termes de salariés) ne représentent qu'un peu plus de 20% de l'ensemble des salariés industriels.

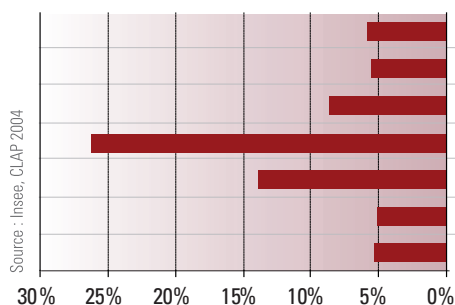
De part son territoire varié, qui s'étend du port très industriel aux zones des Hauts à caractère rural, l'industrie est très diversifiée : le spectre des secteurs va du travail du grain aux industries de biens intermédiaires (métaux, matériaux de construction, industrie du bois) et d'équipements mécaniques, en passant par des industries à forte intensité de recherche dans la production comme l'industrie pharmaceutique.

Cette diversité implique une répartition des catégories socio-professionnelles proche de la moyenne réunionnaise (excepté une plus faible part d'employés de 12,9% contre 14% sur La Réunion).

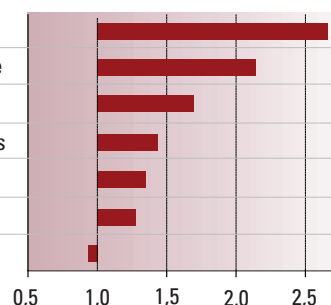
L'Ouest est la microrégion la plus rémunératrice pour ses salariés, ils touchent en moyenne 25 900 euros par an. C'est la région la moins féminisée, 18,9% des salariés sont des femmes.

Avec un taux de création d'entreprises de 16,5% et un taux de survie des entreprises de 64,5%, l'Ouest est la microrégion où le tissu productif industriel est le plus pérenne. Cette une région très attractive : les arrivées d'établissements en provenance d'autres microrégions sont plus nombreuses que les départs.

#### Poids dans l'industrie de l'Ouest



#### Indice de spécificité de l'Ouest



Le secteur du travail du grain représente 5% des effectifs industriels de l'Ouest. Ce poids est 2,7 fois supérieur à ce qu'il est dans l'ensemble de La Réunion.

## Sud :

### bassin agroalimentaire de l'île

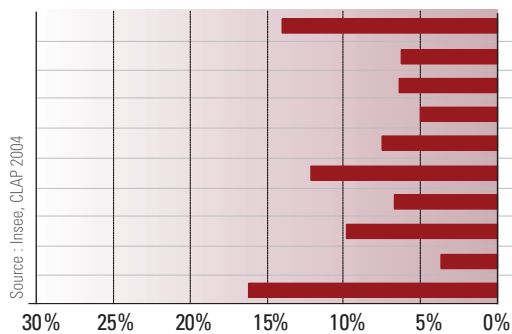
Le Sud est la microrégion la plus étendue et la plus peuplée. Elle occupe la première place en nombre d'établissements industriels et emploie 4 300 salariés dans l'industrie. Ce qui représente 16,6% de l'emploi productif mais seulement 8% de l'emploi total. Tout comme la région Est, le Sud est fortement marqué par l'industrie agroalimentaire, en particulier les industries de la viande, les industries sucrière et laitière. L'industrie du papier, carton, plastique ainsi que les industries de biens de consommation (hors secteurs pharmaceutique-chimie et édition) sont, du fait de l'importante demande locale, des composantes essentielles

de cette microrégion. La commune de L'Étang Salé est particulièrement industrialisée : le taux d'emploi industriel dans l'emploi total est le plus élevé de La Réunion : 27,7%. L'implantation de la société *Crête d'or* explique ce résultat.

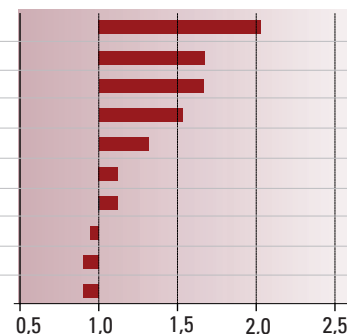
Le Sud emploie peu de cadres (5,1%) et la plus forte proportion d'ouvriers (67,6%). Il rémunère moins bien ses salariés que les autres microrégions : 21 900 euros/an de rémunération brute par salarié.

En ce qui concerne le taux de création et taux de survie des entreprises du Sud, ceux-ci se situent dans la moyenne réunionnaise, à savoir respectivement 15% et 57%. Le solde moyen de transferts d'établissements est nul entre 2001 et 2004.

#### Poids dans l'industrie du Sud



#### Indice de spécificité du Sud



Le secteur de l'industrie de la viande représente environ 15% des effectifs industriels du Sud. Ce poids est 2 fois supérieur à ce qu'il est dans l'ensemble de La Réunion.